

Violences conjugales : freins ou leviers à l'insertion socioprofessionnelle ?

Nathalie Mignano, formatrice au service d'orientation et de formation pour femmes à la recherche d'un travail - Sofft. Intervention lors de la journée du 17 mai 2005 sur le thème « violence conjugale : un obstacle à la formation »

Ce texte a pour objet de faire partager les analyses et les questions issues de nos pratiques de formatrices confrontées à des femmes connaissant ou ayant connu la violence, et ceci par trois approches. Le contexte du CVFE, ce qu'implique pour Sofft le fait d'appartenir au Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion. Les conséquences de la violence lorsqu'il s'agit d'élaborer un projet professionnel et personnel. La violence, obstacle ou levier : quelques pistes pour amorcer la réflexion dans les institutions confrontées de près ou de loin à cette problématique.

Le Collectif, par la diversité de ses activités, se trouve au croisement de deux champs d'intervention : d'une part les violences conjugales, en première ligne dans le secteur accueil-hébergement et objet des actions de prévention et de formations menées par les travailleuses de l'Education Permanente, et d'autre part l'insertion socioprofessionnelle dans le secteur formation pris en charge par Sofft.

Une double approche au CVFE

Cette double activité est une chance, parce qu'elle permet des approches multiples, et des transferts de compétences. Plusieurs travailleuses du service de formation assurent des permanences au Refuge, et se trouvent ainsi en contact direct avec des femmes qu'il faut écouter, orienter, et le cas échéant héberger. Cette dynamique permet certes un enrichissement de nos réflexions et de nos pratiques de formatrices, notamment une méthodologie qui privilégie le travail de groupe.

Mais cette « double approche » - violence/insertion- peut aussi être source d'inconfort pour les travailleuses. C'est en tous cas un questionnement pour nos équipes pédagogiques. En effet notre mission de formatrices consiste essentiellement à élaborer avec nos participantes un projet d'orientation professionnelle. Or les méthodes que nous utilisons, l'expérience qui est la nôtre, nos valeurs aussi probablement, nous amènent relativement vite à repérer les situations de violences vécues par les femmes qui suivent nos différents modules.

La prise en compte de cette problématique ne va pas de soi dans un contexte de formation, même si celui-ci comprend une part de développement personnel. Se pose toujours la question des limites : de l'intervention, des compétences de chacune, voire de ses envies par rapport à la personne qui est en face de soi et de sa propre réaction.

Il est plus facile d'élaborer un parcours de formation qualifiante « stricto sensu » que d'aborder ou de se trouver confronté à la violence, qui commence toujours par la sphère de l'intime.

Les conséquences de la violence dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle

Lors du colloque « Agir sur les violences conjugales » organisé pour les 25 ans du Collectif, nous avons déjà exposé une réflexion de Sofft sur les violences conjugales comme difficulté d'accès et de maintien à l'emploi. Les mêmes observations sont valables pour la formation.

Les freins que nous avons soulevés :

- la perte d'estime de soi qui entraîne des difficultés à se valoriser, à se trouver des compétences, à entreprendre des démarches.
- l'isolement qui prive d'un réseau relationnel fondamental dans la recherche d'emploi.
- des expériences relationnelles « marquées » par la violence, qui peuvent amener la personne dans un contexte de travail à refuser toute forme d'autorité, ou au contraire à ne pas savoir se positionner dans un fonctionnement « tyrannique », ouvrant une possible voie au harcèlement.
- des choix professionnels limités et qui s'inscrivent parfois dans un processus de réparation.
- et de façon plus pragmatique les absences liées aux blessures physiques ou à la fuite du domicile en pleine nuit, la peur que cela ne recommence.

Or des femmes qui connaissent ou qui ont connu la violence, il y en a dans nos formations, et il y en a heureusement qui réussissent !

Ainsi s'il est relativement facile d'identifier les obstacles, il importe aussi de s'intéresser aux facteurs de réussite : il me semble que l'on peut déjà lister quelques conditions minimales, non exhaustives bien entendu, sur lesquelles nous, professionnels, pouvons agir. Chacune entraîne un flot de questions qui peuvent être des points de départ à des réflexions dans vos équipes.

La violence peut-elle être un levier pour l'insertion socioprofessionnelle ? A quelles conditions ?

Voici quelques pistes pour favoriser le processus de formation.

1° Venir en formation c'est déjà sortir de son isolement

Le rôle des professionnels en amont est capital. Ils peuvent parfois être dissuasifs (pas uniquement par rapport aux femmes victimes de violence d'ailleurs) parce que ce n'est pas financièrement rentable : frais de déplacement, de garde pour les enfants... Une logique de court terme qui confine à l'immobilisme et renforce l'isolement.

Divers facteurs sont cependant à évaluer :

- La notion de danger imminent et l'indispensable sécurité dont doit pouvoir bénéficier la personne : est-elle toujours en couple, au domicile ? Où vit-elle : en centre d'hébergement, chez des amis ou de la famille ?
- L'attitude du partenaire, et aussi celle de l'entourage (la personne est-elle soutenue dans sa démarche de formation ?)
- Le temps et l'énergie demandés par certaines démarches dans le cas d'une séparation récente : recherche de logement, déménagement, procédure judiciaire, dans lesquelles la

personne est engagée : il nous arrive ainsi de proposer à une candidate de post-poser son entrée en formation à la session suivante pour être réellement disponible, dans le sens tout à fait concret d'être présente physiquement tous les jours à la formation.

Ceci concerne les situations où la violence est connue, annoncée. Les choses diffèrent lorsqu'on découvre pendant la formation qu'une personne vit une situation de violence. Mais dans un cas comme dans l'autre il importe de pouvoir nommer.

2 : Identifier et nommer la violence

Ceci est vraiment un préalable pour que la personne se rende disponible « dans sa tête » pour des apprentissages, et puisse s'engager dans un processus de formation. Processus qui va impliquer l'utilisation de ressources personnelles jusque là mobilisées par la peur et des stratégies d'adaptation, voire de survie. Cela ne veut pas dire pour autant que tout se jouera les premiers jours de formation, respecter le rythme et le cheminement de chacune est fondamental.

On nous pose fréquemment la question des suspicions ...

Y a-t-il des indicateurs pertinents de la violence présente et passée ? Nous avons observé à Sofft que les ruptures précoces, parfois répétées, dans les trajectoires scolaires et professionnelles peuvent être significatives. Lors des entretiens individuels préalables à l'entrée en formation, lorsque nous discutons avec la femme de son parcours, une simple question ouverte à ce sujet (que s'est-il passé à ce moment-là ?) peut ouvrir bien des portes. En n'oubliant pas que pour que la question soit respectueuse, il est impératif que le contexte relationnel et environnemental le soit également.

Lorsque cette problématique apparaît en groupe, l'attitude de l'intervenant présent peut très rapidement verrouiller la question ou au contraire permettre que des choses se disent, par un effet d'entraînement : il n'est pas rare dans nos groupes qu'immédiatement après la « révélation » d'une situation de violence par une participante, une ou plusieurs femmes fassent état de situations plus ou moins similaires présentes ou passées. C'est d'ailleurs souvent le cas pour des situations d'abus sexuels.

Faut-il pour autant avoir peur d'ouvrir la boîte de Pandore ?

Les questions dès lors qui se posent et les enjeux pour nous professionnels sont multiples: Quelles sont nos propres représentations de la violence, nos peurs ? Comment peut-on en tant que formateur ou formatrice, ou autre professionnel(le) aborder le sujet ? Se sent-on prêt à le faire ? Quelles conditions met-on en place pour que cette parole émerge...ou pour qu'elle n'émerge pas ?

Est-ce qu'on le fait en groupe, en face à face ? Est-ce différent dans des groupes mixtes que dans des groupes non mixtes ? Comment éviter banalisation et dramatisation, surenchère dans les souffrances ? Jusqu'où va-t-on ? Quel est le risque réel ou fantasmé pour les femmes et pour les professionnels ?

3 : Accepter l'ambivalence inhérente à la situation

Ambivalence qui se traduit concrètement par :

- des allers-retours possibles au domicile conjugal, de l'absentéisme le cas échéant. Suivre un rythme proche du travail dans ce cas, ce n'est pas toujours évident : quelle attitude avoir en

formation? Les mêmes exigences que des employeurs ou la possibilité d'une période transitoire à aménager ?

-des états émotionnels qui varient en fonction des phases du cycle de la violence et qui peuvent être tantôt des obstacles tantôt des leviers au processus de formation, et à la relation avec le formateur ou la formatrice. Si la personne se trouve dans la phase de « lune de miel », pendant laquelle son conjoint se fond en excuses et en promesses, il y a peu de chances pour qu'un discours de notre part, valorisant l'autonomie par exemple, soit entendu.

- l'envie de sortir de chez soi et la difficulté de se retrouver dans un groupe. Cela peut se traduire parfois par des attitudes et des effets inattendus. Ainsi, une dame qui avait eu très peu de contacts sociaux avant sa venue en formation était tellement avide de s'exprimer que cela provoquait l'effet inverse de celui qu'elle attendait : un rejet par le groupe qui ne supportait plus ses interventions constantes et, il faut le dire, souvent répétitives. Cette même dame très demandeuse également de soutien individuel, débarquait régulièrement dans le bureau des formatrices et s'installait, sans aucun souci des activités en cours, et de la disponibilité à ce moment de son interlocutrice.

- un désir d'émancipation et des phénomènes plus ou moins proches du sabotage : mettre en place des stratégies ou des conduites menant à l'échec, confirmant ainsi l'image négative véhiculée par le partenaire et intériorisée. Les choix professionnels peuvent s'avérer peu en rapport avec cet objectif d'émancipation : une de nos participantes, ayant un passé de violences particulièrement lourd, nous a annoncé un jour qu'elle comptait passer l'examen pour être...gardienne de prison.

Je pense qu'une des difficultés de nos interventions auprès de ce public est sans doute que les phénomènes de violences nous obligent à sortir du cadre habituel de nos pratiques de formation, et même de la « neutralité bienveillante » du travail social. Nommer la violence, affirmer que c'est un délit, amener la personne à s'interroger sur le sens de ses choix, c'est poser des actes professionnels certes, mais qui sont aussi des actes personnels engagés.

4 : Se positionner clairement en tant qu'institution

Ceci afin que la prise en compte de cette problématique ne dépende pas uniquement de la sensibilité ou des convictions de tel formateur ou telle formatrice.

Cela signifie concrètement :

- par rapport aux usagers :

- le simple fait de mettre à la disposition, à la vue du public, des dépliants, affiches est une façon de prendre position.

-décider de mener des actions de prévention ou d'information va dans le même sens.

- par rapport aux travailleurs :

-préciser les marges de manœuvre de chacun, passer le relais de suite ou accompagner plus longuement la personne qui demande de l'aide, prendre en compte les limites des uns et des autres, assurer soutien, formation, supervision... Et je suppose que si vous prenez connaissance de ce texte, c'est plutôt bon signe !

-développer le travail en partenariat.

5 :Créer des opportunités de restaurer l'image de soi et de sortir de son statut de victime

L'objectif est d'amener la personne à retrouver une identité personnelle, ce qui n'est pas évident quand pendant des années cette identité a été niée ou entièrement liée au partenaire.

Comment valoriser en formation une personne qui a été à ce point « cassée » ?

Une possibilité est d'intégrer à un moment ou à un autre dans le bilan personnel l'expérience que constitue la violence, de mettre en avant les « savoirs » et les compétences que celle-ci a permis de développer, et ceci en partant de l'expérience de vie au sens large.

Je me souviens d'un moment particulièrement émouvant, quand la dame dont je parlais précédemment a fait irruption une fois de plus dans mon bureau, au bord des larmes : elle venait de se rendre compte que c'était parce que son mari était parti qu'elle avait dû prendre en charge des choses par elle-même, se débrouiller. C'était vraiment pour elle une révélation, à l'encontre de tous les regards négatifs jusque là posés sur elle par son entourage.

Ces moments où l'on revient sur la trajectoire des personnes sont ponctuels et doivent le rester. C'est avant tout le cadre d'apprentissage respectueux et sécurisant, et des choix pédagogiques favorisant autonomie et créativité qui contribuent à cet objectif de restauration de l'image de soi. Objectif en adéquation avec nos missions plus générales si l'on part effectivement du postulat que la valorisation et l'autonomie des personnes sont des préalables indispensables à une insertion socioprofessionnelle.

Que met-on en place dans nos centres dans ce sens ?

Tant dans les contenus, les méthodes, la façon de communiquer ? Quelle attention à la dynamique du groupe ? Sommes-nous liés à un cadre et à un programme de formation rigides ou pouvons-nous nous permettre de consacrer une demi-journée ou une journée à une action de prévention ou à discuter de but en blanc à partir de ce que l'on nomme un « fait divers » de l'actualité, ou d'une situation qui se présente dans notre groupe ? Des projets collectifs, de la créativité ont-ils leur place ou doit-on miser uniquement sur l'accès au savoir et à l'emploi (avec les incertitudes qui y sont liées) ? Quels défis propose-t-on de relever aux personnes en formation ou en demande de formation... Et à nous-mêmes ?